

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 janvier 2014

GÉOLOCALISATION - (N° 1717)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CL11

présenté par

M. Tardy

ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 11, après les mots "mise en place", insérer les mots "ou le retrait".

EXPOSÉ SOMMAIRE

De façon logique, l'alinéa 9 (nouvel article 230-34) parle de "mettre en place ou de retirer" les balises.

Dans un souci d'harmonisation, il convient de mentionner également le retrait à chaque fois que l'installation est évoquée.